



MAIRIE
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Le 18 janvier 2022

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

REVISION DU PLU

Réunion n°7 - PADD - 17 janvier 2022

Participants : Mme GODET (Maire) - M BOLON (Maire déléguée de Vieu) - M FOURNEL (Maire délégué de Sutrieu) - M REYNAUD - Mme CHATRON - Mme BIDET - M LEJEUNE - Mme GARIN (adjointe) - M THOUMIAND (DDT 01) - M JOLIVET (Agence 01)

Dans un premier temps, VB présente l'analyse des enquêtes réalisées auprès de la population à l'automne 2021.

L'analyse brute des questionnaires est jointe au présent compte-rendu. Il est convenu que VB fasse une synthèse, rédigée sous forme d'article, des principales observations formulées par les habitants.

M Reynaud rappelle que le territoire était très «jardiné» jusqu'à la 2^e guerre.

Certaines demandes d'équipement comme l'implantation d'un commerce ou d'un espace de jeux sont difficiles à spatialiser au regard du caractère éclaté et sans véritable centralité de la commune.

Dans un deuxième temps, VB propose une relecture des premières réflexions du PADD mises en perspective avec les grandes orientations qui se dégagent des questionnaires.

Sur la thématique du vieillissement population, il est proposé de reformuler le paragraphe pour faire référence à la situation démographique du bassin de vie et à la situation démographique au niveau national.

Le débat s'engage ensuite sur la question du renouvellement urbain (logements vacants et bâtis mutables) qui sera au cœur du projet de développement communal, en cohérence avec la loi, avec le SCOT et avec les attentes de la population (Cf. analyse des questionnaires)

Rappel : selon la définition de l'INSEE :

«Un logement est vacant s'il est inoccupé et :

- proposé à la vente, à la location,
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation,
- en attente de règlement de succession,
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés,
- sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).»



Sur ce sujet central, il est convenu de faire un inventaire le plus précis possible des constructions qui seront comptabilisées dans le renouvellement urbain.

A partir des sources fiscales (classement du foncier bâti) cet inventaire comprendra une fiche d'identité pour chaque bâtiment recensé :

- référence cadastrale,
- plan de localisation,
- nom du (des) propriétaire (s),
- état du bâti,
- photos,
- indice de «dureté foncière».

Pour réaliser cet inventaire détaillé, une réunion sera fixée pour chaque commune historique avec un ou plusieurs représentants de cette commune. Une visite sur site permettra de valider les choix de classement.

Les dates des réunions seront fixées à réception des documents fiscaux.

A partir de l'inventaire, la stratégie de mobilisation de ces constructions sera élaborée.

M Thoumiand propose que les données chiffrées du PADD ne soient pas trop précises et valide la proposition de réaliser un inventaire précis.

VB propose d'organiser une réunion avec les agriculteurs courant février.

VB demande aux élus de réfléchir sur la position à prendre sur les différentes suggestions émises dans les questionnaires. Par exemple : un bâtiment multi-activités, une aire de jeux, un projet d'habitat coopératif ...

Sur ce dernier sujet, je vous propose les liens suivants qui renvoient à des vidéos qui présentent des expériences réalisées :

<https://youtu.be/Q9usHJwKI3M>

<https://youtu.be/Qwrk7MqzMW0>

Prochaines réunions :

- Réunion avec les Personnes Publiques Associées : le 10 février à 14h
- Réunion (ordre du jour : PADD) : le 10 mars à 14h

Vincent BIAYS

Commune de Valromey – Elaboration du PLU Concertation avec la population – automne 2021

58 questionnaires ont été retournés.

Les questions posées étant ouvertes, on peut trouver certaines redondances. Les sujets et propositions sont parfois repris dans différentes rubriques.

Les réponses proviennent des différents villages et hameaux de la commune

Lompnieu : 7
Sutrieu : 5
Belmont : 5
Massignieu : 4
Luthezieu : 3
Vogland : 3
Don : 3
Saint-Maurice : 2
Chassin : 2
Vieu : 1
Sammonod : 1
Pont : 1
Champdossin : 1
Cravaiche : 1
Linod : 1
Chavillieu : 1
Bioleaz : 1
Origine géographique non précisée : 19

Identité de Valromey :

1. Vous appréciez particulièrement votre commune car :

Les citations les plus fréquentes concernent :

- L'Environnement – les Paysages – La Qualité de vie : 34
- La tranquillité : 12
- Une commune dynamique, moderne, novatrice, animée : 8
- L'authenticité-caractère rural-Qualité du patrimoine des villages : 10
- La situation géographique : 6

Sont également cités :

- La faible densité de population : 4
- Une commune bien gérée : 3
- La proximité des commerces et services : 3
- La facilité pour la pratique des activités de plein air : 2
- La proximité de la gare : 1
- Les souvenirs d'enfance : 1
- L'aspect Intergénérationnalité de la population : 1
- La diversité humaine : 1

2. Pour vous, quels sont les principaux atouts et handicaps de Valromey-sur-Séran ?

Atouts :

Les citations les plus fréquentes concernent :

- Les forêts, les espaces naturels, la beauté des paysages : 19
- La situation géographique : 9
- La proximité de la gare : 6
- Des villages typiques – la qualité patrimoine – la ruralité : 5
- La tranquillité : 4

Sont également cités :

- Le dynamisme de la commune (tissu associatif ...) : 3
- L'Espace co-working : 2
- Les Activités sportives et/ou culturelles : 2
- La Mise en commun des moyens des différentes communes (dont 1 citation pour une commune unique qui couvrirait tout le Valromey) : 2
- L'arrivée de nouveaux arrivants : 2
- La présence de salles polyvalentes : 1
- La ruralité : 1
- La proximité des commerces : 1
- L'assainissement collectif : 1
- La qualité des voiries : 1
- Le site de moyenne montagne : 1
- Les lieux touristiques : 1

Faiblesses :

Les citations les plus fréquentes concernent :

- L'absence de commerce : 10
- Le manque de transports collectifs : 5
- La faiblesse des réseaux numériques et téléphoniques : 5
- La Circulation trop importante sur la D8 et vitesse trop élevée dans la traversée des hameaux : 5
- Les petits villages sont un peu oubliés : 4
- L'absence d'équipements publics-animation en matière sociale- sportive et culturelle : 4
- Le manque d'emplois sur place : 4

Sont également cités :

- L'éloignement des hôpitaux et disparition des services publics de proximité : 3
- La dispersion des hameaux : 3
- Le vieillissement de la population : 2
- La multiplication des constructions et lotissement disparates : 2
- La manque d'indépendance de chaque commune : 1
- Le manque d'osmose entre les communes historiques : 1
- Le manque d'un bourg centre : 1
- La perte des compétences communales : 1
- Des sentiers peu entretenus : 1
- Le danger de la chasse : 1
- L'absence zones artisanale : 1
- L'entreprise polluante à Sutrieu : 1
- La dégradation des dessertes ferroviaires : 1
- La suppression du ramassage des poubelles : 1
- Des ressources humaines mal fédérées : 1
- Les nouveaux arrivants qui marginalisent les anciens habitants : 1
- Les nuisances sonores des 2 roues : 1
- La Mauvaise valorisation touristique : 1
- Des villages dortoirs : 1
- La perte de la ruralité : 1

3. Quelles orientations souhaitez-vous favoriser pour la commune du point de vue du développement économique, touristique, social, culturel ?

Les citations les plus fréquentes concernent :

- Conserver le caractère rural (sans importer les problématiques urbaines) : 15
- Soutenir les associations culturelles, sportives et sociales : 7
- Développer une vie culturelle : expositions, spectacles en plein air, brocantes, marchés, Organiser des évènements sportifs, comité des fêtes : 7
- Favoriser l'ouverture d'un commerce (produits de 1^{ère} nécessités / produits locaux / café communal mobile tournant dans les hameaux / restaurant) : 7
- Développer le tourisme : 6
- Ne pas développer le touristique : 4
- Développer l'espace de coworking : 4

Sont également cités :

- Développer les ENR (filière bois énergie ...) et le recyclage : 4
- Soutenir le développement économique et l'implantation d'entreprises : 4
- Pas de développement supplémentaire : 3
- Développer l'artisanat (dont filière bois) : 3
- Créer un accueil petite enfance (crèche) : 2
- Garder le potentiel environnemental : 2
- Préserver l'espace agricole : 2
- Réhabiliter une des mairies en lieu culturel/résidence d'artiste : 1
- Programmer une structure d'accueil et d'insertion : 1
- Développer les rencontres élus/habitants dans chaque hameau : 1
- Améliorer le réseau téléphonique : 1
- Laisser le développement touristique à l'initiative privée : 1
- Développer l'activité économique du Séran : 1

4. Quelle place pensez-vous qu'il faille accorder à l'artisanat, à l'agriculture

Les citations les plus fréquentes concernent :

- Place très importante de l'agriculture dans ce type de commune : 20
- Favoriser l'installation d'agriculteurs et/ou d'artisans : 16
- Développer une agriculture familiale plutôt que des grosses structures : 3

Sont également cités :

- Favoriser un développement respectueux du caractère de la commune : 2
- Développer artisanat d'art : 1
- Créer une pépinière d'entreprises : 1
- Développer des marchés artisanaux : 1
- Refuser les activités nuisantes : 1
- Accompagner la transmission d'entreprises : 1

5. De votre point de vue quels sont les enjeux agricoles, environnementaux et paysagers qui se posent à la commune ?

Les citations les plus fréquentes concernent :

- Favoriser les circuits courts et le maraichage : 12
- Accompagner les agriculteurs dans des démarches environnementales : 10
- Lutter contre la déprise agricole/préservation des terres agricoles : 10
- S'adapter au dépérissement des résineux. Adapter les nouvelles plantations aux changements climatiques : 5
- Favoriser la diversité des productions agricoles : 4

Sont également cités :

- Ne pas entraver le développement des exploitations : 2
- Enfouir les lignes électriques : 1
- Encourager la gestion naturelle des forêts : 1
- Mettre aux normes l'assainissement collectif : 1
- Entretenir les réseaux d'eau secondaires : 1
- Assurer la pérennité de l'agriculture et de la forêt : 3
- Préserver la biodiversité : 2
- Faire aboutir l'AFP : 1
- Protéger tout le cycle de l'eau : 1
- Reconstituer les zones humides disparues à cause de la fermeture des drains : 1
- Gérer les problématiques liées à l'arrivée du Lynx : 1

Développement & Habitat :

6. Quels sont les besoins en équipements publics : Transports (covoiturage, transport de proximité, cheminement, etc...), Espaces jeux et/ou de sport, Stationnement, etc...

Les citations les plus fréquentes concernent :

- Développer les transports collectifs (dont covoiturage organisé, prêt de vélos électriques ...) : 14
- Créer un espace de jeux (enfants et ados - skate-park) : 7
- Entretenir les chemins communaux et de randonnée : 7
- Créer un tiers-lieu : 3
- Installer la fibre : 3

Sont également cités :

- Installer des bancs (une citation sur le parking de Don) : 2
- Installer des parkings à vélos : 2
- Créer un espace public multifonctionnel : 2
- Maintenir les gares de proximité : 2
- Limiter la vitesse sur les routes et traversée des hameaux : 2
- Augmenter la taille des parkings à proximité des sites touristiques : 2
- Installer un mur escalade : 1
- Créer une plateforme pour déchets verts : 1
- Réaliser un diagnostic des équipements de traitement des eaux : 1
- Développer les mobilités douces entre les villages : 2
- Augmenter les stationnements dans les villages et hameaux : 1
- Poser des barrières à l'entrée des chemins forestiers pour éviter les motos trial et autres véhicules non désirés : 1
- Créer une réserve incendie pour le dernier agriculteur de Lompnieu : 1
- Repenser l'éclairage public avec des lampadaires authentiques : 1
- Créer une salle de sport couverte : 1
- Faire des aménagements qualitatifs de tous les hameaux (espaces publics et petit patrimoine mis en valeur ...) : 1
- Créer une aire de camping-cars : 1
- Installer une borne de recharge rapide pour véhicules électriques : 1
- Réouvrir l'arrêt TGV à Culoz : 1
- Développer un site internet avec ensemble des activités et hébergements : 1
- Créer d'une maison de massage et spa : 1
- Mieux gérer l'éclairage public : 1

7. *Concernant l'évolution de Valromey-sur-Séran, trouvez-vous que la croissance de la population et du nombre de constructions est :*

Insuffisante : 3
Excessive : 11
Normale : 29
Pas d'avis : 6

8. *Les constructions récentes (depuis 20 ans) sont plutôt :*

a/ homogènes :

*non : 26
oui : 11
pas d'avis : 7*

b/ variées :

*non : 4
oui : 32
pas d'avis : 10*

C/ en accord avec le caractère du village :

*Non : 31
Oui : 12
pas d'avis : 2*

D/ intégrées correctement dans le paysage :

*Non : 26
Oui : 18
pas d'avis : 3*

9. *A propos de l'aménagement de la commune, concernant l'habitat pensez-vous qu'il y ait besoin (plusieurs réponses possibles) :*

Des logements dans des constructions à rénover : 44
Des logements bioclimatiques : 27
Des logements locatifs : 19
Des logements partagés (habitat coopératif) : 16
Des logements en accession : 12

Des logements dans des petits collectifs (4 à 6 logts) : 10
Des logements dans des constructions neuves : 9
Des logements individuels classiques : 9
Des logements individuels groupés : 7

10. *Vous-même, ou l'un de vos proches, êtes-vous à la recherche d'un terrain constructible sur la commune ?*

Oui : 5

Si oui à quelle échéance :

1an +3 rapidement (dont 1 à Linod)

D'un logement ? :

Oui : 2

Autres observations :

Les citations les plus fréquentes concernent :

- Ne pas faire des lotissements : 6
- Construire dans les dents creuses : 4
- Ne pas étendre les villages : 4
- Eviter les concentrations trop importantes et respecter la taille des villages : 2
- Rénover l'habitat existant : 2

Sont également cités :

- Limiter les constructions neuves : 1
- Eviter la sur fréquentation touristique : 1
- Lutter contre les coupes à blanc dans la forêt : 1
- Eviter la disparition des services publics et proximité : 1
- Le coût de l'immobilier est un obstacle à l'installation de jeune : 1
- Ne pas réaliser d'habitat collectif : 1
- Systématiser l'utilisation des ENR sur constructions neuves et rénovation : 2
- Utiliser le référendum sur des sujets précis : 1
- Accompagner la problématique du vieillissement de la population : 1
- Réhabiliter les réseaux avant de refaire la montée du Pont : 1
- Manque d'entretien des petites routes et chemins de randonnée : 1
- Valoriser les hameaux : 1
- Manque de réactivité de la commune vis-à-vis des questions de la population : 1
- Le regroupement des communes n'est pas favorables à la prise en compte des préoccupations locales : 1
- Merci pour le TAD : 1
- Faire respecter la limite de 50km/h dans les villages : 1
- Ne pas devenir des villages dortoirs : 1